

Nous offrons l'Égalité d'accès à l'emploi.

Selon le nombre de candidatures au concours suivant, les exigences concernant l'expérience et la scolarité peuvent être modifiées.

Concours 2021DSFNE-23

Le District scolaire francophone Nord-Est accepte les candidatures pour le poste suivant :

MENTOR EN GESTION DES COMPORTEMENTS/MENTORE EN GESTION DES COMPORTEMENTS

Poste pour l'année scolaire 2020-2021

École Marie-Esther - (36.25 heures par semaine)

Description du poste :

- **Recueillir et analyser des données** afin d'orchestrer des stratégies préventives et réactives pour ainsi participer à la planification de diverses interventions.
- **Accompagner les différents intervenants du système scolaire** afin d'offrir du modelage et des services directs aux élèves par le biais d'interventions et de stratégies gagnantes qui visent à développer les aptitudes sociales, les compétences personnelles, la communication et la résilience des élèves concernés.
- **Planifier** la prestation de **services et d'activités** afin d'accompagner les élèves qui font preuve de mauvaise conduite grave et récurrente à régler eux-mêmes leur comportement.
- **Offrir de la formation, des outils et de l'accompagnement au personnel scolaire et aux parents** dans des domaines tels que la gestion des conflits, la médiation, les dédommagements et la gestion de la colère.
- **Élaborer des stratégies pour prévenir le décrochage scolaire et augmenter la motivation de l'élève** par la création d'attitudes et d'aptitudes sociales positives, l'acquisition d'un apprentissage positif et de compétences professionnelles, ainsi que par le développement d'une communication interpersonnelle positive.
- **Offrir des interventions individuelles ou en groupe selon le besoin des élèves** (modèle RAI).
- **Participer à l'élaboration et à la coordination d'un environnement d'apprentissage alternatif.**
- **Collaborer avec les différentes personnes intervenantes**, dont les travailleurs sociaux, les agents de probation, les membres EJ et les autres professionnels de la collectivité.
- **Collaborer avec divers professionnels et organismes** du milieu ou externes pour trouver des solutions et planifier des interventions individuelles, de groupe ou à grande échelle.
- **Participer à la gestion des cas, à la tenue de conférences de cas, ainsi qu'à l'équipe stratégique scolaire** dans le cadre de **l'élaboration de plans d'interventions** pour les élèves faisant preuve de mauvaise conduite grave ou de problèmes récurrents.
- **Collaborer avec l'intervenante de l'école et les membres de l'équipe stratégique.**
- **Collaborer avec différents intervenants afin de monter des outils et des programmes afin d'intervenir aux différents paliers.**
- District scolaire peut faire appel au mentor **1 à 2 fois semaine** au besoin pour les écoles primaires ou le secteur des services de soutien à l'apprentissage incluant EJ. À évaluer selon la région.

Exigences :

- Baccalauréat en psychologie, en travail social ou en éducation avec des connaissances et une formation précises axées sur les programmes de gestion du comportement, le soutien comportemental positif et l'intervention non violente en situation de crise. La connaissance de la théorie de contrôle, de la théorie du dédommagement, de la psychologie du comportement, de la discipline affirmative, de la discipline coopérative, de l'apprentissage coopératif et de l'intervention non violente en situation de crise est souhaitée. L'équivalent en formation et en expérience pourrait être considéré.

Aptitudes :

- Démontrer des habiletés au niveau de la conception de programmes de prévention, de l'élaboration du matériel divers et de l'animation de sessions de formation;
- Démontrer une capacité de travailler en équipe, de faire preuve d'initiative et d'organiser son horaire de travail;
- Respecter la confidentialité au niveau de la tenue des dossiers et de l'intervention effectuée auprès de l'élève.
- La créativité afin d'élaborer des stratégies afin de garder des élèves à l'école est essentielle.

Superviseur immédiat :

- Sous la responsabilité des Services de soutien à l'apprentissage.

Traitement :

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, soit de 2172,38 \$ à la quinzaine. **L'entrée en fonctions est du 31 août 2020 au 25 juin 2021.**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, un relevé de notes des cours suivis et une copie du certificat obtenu à l'adresse ou au site RH sous-mentionnée **au plus tard 9 juillet 2020 à 12 h**. Le numéro du concours doit être indiqué sur la demande. **Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour l'entrevue.**

Ce concours s'adresse uniquement aux résidents canadiens.